

marche aux flambeaux par le guet. Le jour de la Fête-Dieu avait lieu une grande procession, principale partie de cette fête fameuse. Cette procession s'ouvrait par le guet, à pied et à cheval, composé des Chevaliers du Croissant; puis venait la croix; à la suite, Moïse, les Israélites et le veau d'or; Marie cherchait à retenir les Israélites et le veau d'or; ceux-ci faisaient fi de ses exhortations, et, en signe de mépris, jetaient en l'air un chat qu'ils recevaient avec adresse (c'était ce que l'on appelait *le jeu du chat*); une troupe figurant les lèpreux, la reine de Saba et des diables suivait les Israélites et précédait les Rois Mages qui, portant les présents destinés à l'Enfant-Jésus, exécutaient une pantomime à laquelle le peuple prenait grand plaisir: se trémoussaient ensuite des danseurs, des petits diables, Hérode et les Innocents, et, derrière eux, un tas de personnages encore: saint Christophe, mannequin qui faisaient tourner un bâton orné de rubans autour du bras, des doigts et du corps; les lanciers, les porte-drapeaux; l'Abbé de la Jeunesse, revêtu d'un habit et d'un manteau noirs, le Roi de la Basoche, en blanc et drapé d'un manteau de drap d'argent; enfin le lieutenant du Prince d'Amour et le clergé; fermant le cortège, la Mort brandissant sa faux en poussant des cris lugubres. Cette fête, au cours de laquelle on faisait revivre plusieurs scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, dégénéra par la suite, et elle menaçait de se changer en licencieuses saturnales, quand le cardinal Grimaldi, la réglementa fort heureusement. Elle disparut, d'ailleurs, à la fin du XVIII^e siècle.

Depuis sa fondation, la procession de la Fête-Dieu fut toujours d'un éclat incomparable. Le catholicisme y déployait toutes ses pompes, et c'était une obligation pour tous les fidèles d'y assister: "Le 14 juin 1629, raconte un chroniqueur, une galette de bled noir, pour avoir été faixte durant la procession et grande messe de la Fête-Dieu par un paysan indévôt de la paroisse des Ifs, diocèse de Saint-Malo, qui s'y estoit opiniâstré contre le sage advis de sa femme, comme il vint à la rompre, luy ensanglanta les mains qui en ruisselaient. La vérification en a esté faicte par M. Jacques Donnet, vicaire général dudict Saint-Malo, et la description